

Modèle de Statuts EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée)

Mis à jour le : 10.02.2025

Introduction

L'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) est une forme juridique idéale pour un entrepreneur souhaitant exercer seul tout en limitant sa responsabilité au montant de ses apports. Elle offre un cadre juridique sécurisant tout en permettant une flexibilité de gestion. Ces statuts servent de modèle général et doivent être adaptés à votre situation.

Pourquoi choisir l'EURL ?

- **Responsabilité limitée** : Le patrimoine personnel est protégé en cas de difficultés.
- **Gestion simplifiée** : Un seul associé prend les décisions.
- **Possibilité d'évolution** : L'EURL peut être transformée en SARL en cas d'arrivée d'un nouvel associé.
- **Optimisation fiscale** : Option possible entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.
-

Bonus : Conseils pratiques pour optimiser votre EURL

1. **Bien définir l'objet social** : Un objet trop restrictif peut limiter votre activité. Prévoyez des formulations larges.
2. **Choisir le bon statut fiscal** : Comparez l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.
3. **Anticiper l'évolution** : Insérez une clause de cession des parts facilitant l'entrée d'associés.
4. **Optimiser la rémunération du gérant** : Salaire ou dividendes ? Faites une simulation.
5. **Prévoir un pacte d'associé en cas de transformation en SARL** : Cela facilite les négociations futures.

Nota Bene - Clause de non-responsabilité

Les informations et modèles contenus dans ce document sont fournis à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer un avis juridique ou remplacer l'assistance d'un professionnel qualifié. Bien que toutes les précautions aient été prises pour fournir des informations exactes et à jour, l'éditeur de ce document décline toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes.

Il est recommandé aux utilisateurs de ce modèle de consulter un avocat ou un conseiller juridique spécialisé pour vérifier la conformité des documents aux lois et règlements en vigueur, en fonction de leur situation spécifique. L'éditeur ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation de ces modèles, y compris en cas de requalification d'un contrat, de litiges, ou de sanctions administratives.

L'utilisation de ce modèle est effectuée sous la seule responsabilité de l'utilisateur. L'éditeur se réserve le droit de modifier et d'actualiser le contenu de ce document sans préavis.

Modèle de Statuts EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée)

ARTICLE 1 - FORME

Il est constitué par les présents statuts une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL), régie par les dispositions du Code de commerce et les présents statuts.

ARTICLE 2 - OBJET SOCIAL

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- [Décrire les activités principales, ex. "la prestation de services informatiques, le conseil en stratégie digitale, la conception et vente de solutions numériques"].
- Toutes opérations industrielles et commerciales connexes à ces activités.

ARTICLE 3 - DÉNOMINATION

La dénomination sociale est : **[Nom de la Société]**. Cette dénomination doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la Société.

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé à **[Adresse complète]**. Il peut être transféré par décision du gérant.

ARTICLE 5 - DURÉE

La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée.

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à **[Montant en euros]**, divisé en **[Nombre de parts]** parts sociales d'une valeur nominale de **[Valeur nominale]** euros chacune.

***Astuce :** Un capital minimum de 1 euro est possible, mais un capital plus élevé peut rassurer les investisseurs et partenaires.*

ARTICLE 7 - APPORTS

L'associé unique effectue un apport en numéraire de **[Montant]** euros. Cet apport est déposé sur un compte bancaire ouvert au nom de la société en formation.

ARTICLE 8 - GÉRANCE

8.1. Nomination

La gestion de la Société est assurée par **[Nom du gérant]**, qui a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société.

8.2. Pouvoirs du gérant

Le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir dans l'intérêt de la Société.

8.3. Rémunération

Le gérant peut percevoir une rémunération fixée par décision de l'associé unique.

***Astuce :** Vous pouvez choisir entre un salaire et des dividendes pour optimiser votre fiscalité.*

ARTICLE 9 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le **[Date de début]** et se termine le **[Date de fin]**.

ARTICLE 10 - AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le bénéfice net est, après constitution de la réserve légale, distribué à l'associé unique ou reporté à nouveau selon décision du gérant.

***Astuce :** Si vous choisissez l'impôt sur le revenu, la rémunération du gérant impacte votre impôt personnel.*

ARTICLE 11 - TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES

Les parts sociales sont librement cessibles par l'associé unique. En cas de cession à un tiers, la Société pourra être transformée en SARL.

ARTICLE 12 - DISSOLUTION ET LIQUIDATION

En cas de dissolution, l'associé unique exerce les fonctions de liquidateur. Le produit net de la liquidation lui revient après paiement du passif.

ARTICLE 13 - CONTESTATIONS

Toutes contestations relatives aux présents statuts seront soumises à la juridiction compétente du siège social.

Nomination du Gérant

[Monsieur/Madame Prénom Nom]
Demeurant [Adresse complète]
Né le [Date de naissance]
[Situation maritale]
[Lieu de résidence]

[Monsieur/Madame Prénom Nom] accepte les fonctions de gérant et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Fait à
Le

[Monsieur/Madame Prénom Nom]
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

[Signature]

Ce modèle de statuts est un outil pratique pour structurer et formaliser la création de votre EURL. Pensez à ajuster chaque section selon vos besoins et à consulter un expert-comptable ou un avocat pour assurer la conformité avec la réglementation en vigueur.